



CARTA PORTUGUESA PARA A DIVERSIDADE

LETTRE PORTUGAISE POUR LA DIVERSITÉ

La Lettre a pour principe la Diversité, comprise comme la reconnaissance, le respect et la valorisation de la (des) différence(s) entre les personnes, et plus particulièrement les différences relatives au sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'ethnie, la religion, les croyances, le territoire d'origine, la culture, la langue, la nationalité, le lieu de naissance, l'ascendance, l'âge, l'orientation politique, l'idéologie ou le social, l'état civil, la situation familiale, la situation économique, l'état de santé, le handicap, le style personnel et la formation.

La Diversité dans une organisation est génératrice d'innovation, d'attraction, de rétention, de promotion de talent et de différentes compétences et représente une valeur ajoutée en faisant de la propre organisation un miroir de la société dans laquelle elle s'insère et opère.

Valoriser les caractéristiques, les compétences et le talent de chaque personne promeut l'égalité de traitement et des chances, en luttant contre les stéréotypes et les discriminations et favorisant une culture d'inclusion fondée sur le respect de l'être humain.

Une culture de Diversité contribue au développement personnel et professionnel, pour l'efficacité et la compétitivité des organisations et pour l'amélioration des conditions sociales et économiques.

Les organisations signataires de cette Lettre assument la Diversité comme un impératif éthique, se traduisant en un principe fondamental et directeur de leur performance interne et externe, faisant partie de leurs valeurs et de leur identité institutionnelle.

Les organisations signataires s'engagent à :

- Assumer, au niveau des plus hauts dirigeants et des autres niveaux hiérarchiques de l'organisation, la création de conditions pour la compréhension, le respect et la promotion de la Diversité pour toutes les personnes ;
- Développer une culture organisationnelle fondée sur le respect mutuel, la reconnaissance et la valorisation des talents et des différences individuelles ;
- Promouvoir des pratiques de gestion des personnes qui soutiennent les principes de la Diversité et l'inclusion, en accordant une attention particulière à l'égalité de traitement et des chances lors du processus de recrutement et de sélection, de la formation et du développement professionnel, de l'évaluation, de la progression des carrières et de la rémunération ;
- Promouvoir la Diversité comme source de développement et d'apprentissage, tout en contribuant à la croissance économique, mais également comme moyen de parvenir à une existence intellectuelle, émotionnelle, morale et spirituelle plus satisfaisante ;
- Privilégier la création d'équipes de travail sur la base des principes et des valeurs de cette lettre, en valorisant les caractéristiques distinctives et le mérite de chaque personne ;
- Promouvoir et respecter la Diversité à travers des méthodologies, des outils de gestion et des conditions, y compris le temps de travail, qui encouragent le développement des personnes, selon leurs besoins et leurs caractéristiques ;
- Garantir que la communication de la Lettre et des activités liées à celle-ci soit réalisée auprès des collaborateurs (trices), des clients, des fournisseurs, des partenaires et de l'ensemble de la société de manière à renforcer l'implication et l'engagement avec ses principes ;
- Promouvoir des opportunités qui contribuent à la réflexion, à l'apprentissage et au développement des pratiques favorisant la Diversité, que ce soit au niveau interne ou pour le partage entre les différentes organisations signataires ou lors de moments publics ;
- Analyser, évaluer et partager les activités mises en œuvre et les résultats obtenus dans le cadre de cette Lettre, en encourageant sa diffusion et en contribuant à son renforcement au niveau national et international.